

Décision modificative n°1 du 23 juin 2014

Intervention de Pierre Camani

Président du Conseil général
Sénateur de Lot-et-Garonne

1^{re} partie avant le discours du Préfet

Monsieur le Préfet,
Mes chers collègues,
Chers internautes,

Je constate que le quorum est atteint !

Il me faut dès à présent désigner un secrétaire de séance :

Désignation

Permettez-moi tout d'abord de vous rappeler le déroulement de notre session d'aujourd'hui.

Dans quelques instants, Monsieur le Préfet nous présentera le traditionnel rapport annuel d'activité des services de l'Etat. A l'issue de sa présentation, vous pourrez l'interroger sur des dossiers locaux ou départementaux.

Monsieur le Préfet quittera ensuite la séance et nous procéderons à l'examen de notre Décision modificative n°1.

Mais auparavant, je souhaite rendre hommage à un grand Lot-et-Garonnais disparu au matin du 8 juin dernier. Ancien Sénateur de Lot-et-Garonne de 1980 à 2001, Raymond SOUCARET fut le maire de Francescas durant 46 ans, de 1968 à 2014. Conseiller général du canton de Francescas de 1970 à 2001, Monsieur SOUCARET a été Vice-président du Conseil général et Président de la commission des routes.

En mémoire de celui qui avait la passion du Lot-et-Garonne et la ruralité chevillées au corps, je vous demande d'observer une minute de silence.

Minute de silence

2^e partie après le départ du Préfet

Mes chers collègues, je vous rappelle que nous nous réunirons de nouveau le 30 juin prochain pour débattre de la réforme territoriale dont les deux textes qui constituent l'architecture viennent d'être présenté en Conseil des Ministre le 18 juin dernier.

La session prévue initialement pour échanger sur la PAC sera donc reportée en septembre.

Par conséquent, je vous propose que cette session ordinaire soit pleinement consacrée à l'examen de la décision modificative que j'ai l'honneur de vous soumettre. Nous disposerons en effet de tout le temps nécessaire pour débattre de la réforme territoriale le 30 juin en session extraordinaire.

Mesdames et Messieurs, le Lot-et-Garonne est en mouvement et les investissements de toutes natures repartent très nettement à la hausse.

Après cinq années d'une violente crise économique ; cinq années pendant lesquelles le chômage et la précarité se sont aggravés, la conjoncture est en train de se retourner. Dans notre département, en effet, les indicateurs économiques sont en train de passer au vert.

Pour la côtoyer tous les jours, je mesure la détresse de nos concitoyens qui ont perdu leur emploi ; je comprends aussi parfaitement l'exaspération de ceux qui éprouvent des difficultés bien réelles à boucler leurs fins de mois.

Mais à l'heure où nous parlons, la tendance amorce un retournement significatif. Les experts les plus objectifs décrivent une nouvelle donne qui fait naître un nouvel espoir. Ainsi, les procédures collectives qui regroupent les redressements et les liquidations judiciaires ont respectivement diminué de 3,3 et 13,3 % sur un an. Le chiffre d'affaires des PME et des TPE enregistre des progressions encourageantes. De même, le taux de chômage se stabilise.

Alors bien évidemment, de bons indicateurs n'atténueront jamais la détresse des personnes qui ont perdu leur emploi.

Mais vous le savez, le mot « fatalité » ne fait pas partie de mon vocabulaire. Je me situe dans l'action et dans l'anticipation car on ne construit rien en dénonçant toujours sans jamais rien proposer. Les Lot-et-Garonnais attendent un autre comportement de la part de ceux qu'ils ont élu.

Par notre action, nous pouvons contribuer à conforter ce mouvement. Et aujourd'hui, les politiques que nous avons mises en place commencent à porter leurs fruits. Nous sommes résolu à accompagner efficacement ce nouveau cycle de développement. Cela suppose de continuer à investir pour développer les services publics de proximité et les services rendus à la population.

8 millions de travaux exceptionnels seront ainsi réalisés dans les casernes de gendarmerie d'ici à 2017. Le bail emphytéotique administratif que nous avons conclu avec le maître d'œuvre et la gendarmerie permettra de réaliser les travaux qui s'imposent sans faire peser de charges supplémentaires sur le budget du Conseil général. Nous ferons en sorte, par une politique volontariste de partenariat avec les chambres consulaires que ces dépenses, injectées dans l'économie lot-et-garonnaise, profitent très majoritairement à des entreprises locales et viennent conforter notre économie et donc nos emplois.

Autre mesure forte, j'ai annoncé jeudi dernier un renforcement de notre partenariat avec les fédérations et associations d'aide à domicile qui connaissent, globalement, des difficultés structurelles et conjoncturelles. Le Conseil général agira ainsi à deux niveaux.

- Sur le long terme en soutenant la consolidation de l'organisation des fédérations et associations grâce à un travail partenarial d'optimisation de leur fonctionnement.

- A court terme, par une revalorisation du tarif d'aide à domicile qui permettra de poursuivre l'amélioration de la qualité des services rendus aux personnes âgées.

Alors oui, le Lot-et-Garonne est en mouvement. Il est à la veille d'un véritable printemps économique.

Après l'hiver d'une crise qui n'a que trop duré, les investissements explosent et les projets fleurissent. C'est le constat que nous pouvons tous faire...

Selon le directeur de la Banque de France, le Lot et Garonne va bénéficier, dans les cinq prochaines années, d'un niveau d'investissement économique parmi les plus importants des cinq départements aquitains, ce qui génèrera de fortes créations d'emplois.

Dans tous les secteurs – le tourisme, l'agriculture, le développement économique et social – une reprise durable est engagée.

En matière touristique, tout d'abord, les investisseurs nationaux et internationaux choisissent notre département car ils ont identifié un énorme potentiel de développement pour les années et les décennies à venir.

L'implantation du futur Center Parcs d'ici 2018 est la plus belle illustration de cet élan : 170 millions d'euros d'investissements, 500 emplois pour la construction puis 300 emplois permanents ensuite, jamais un projet de cette ampleur n'avait vu le jour en Lot-et-Garonne. Center Parcs est aussi un vecteur de notoriété incomparable et un investissement aux retombées multiples pour tout le département.

Mais au-delà de cette très bonne nouvelle pour notre département, de nombreux autres projets touristiques sont également en phase de finalisation ou de concrétisation. Tous privilégient une offre de tourisme « vert », fondée sur la qualité, la proximité, la convivialité et l'authenticité. Je pense notamment au projet du groupe Manureva qui prévoit la création d'une résidence d'hébergement touristique de 400 lits adossés au parc Walibi (8 millions d'euros d'investissement), à la création d'un camping haut de gamme à Tournon d'Agenais (10 millions d'euros d'investissement), aux espaces aqualudiques de Marmande et de Malbentre (12,2 millions d'euros d'investissement), aux lacs de Lamontjoie et de Saint-Antoine de Ficalba (12 millions d'euros d'investissement) ainsi que de nombreux autres projets de moindre taille.

L'économie touristique a généré un chiffre d'affaires de 330 millions d'euros en 2013. C'est un record et les perspectives 2014 s'annoncent sous de bons auspices.

Deux raisons expliquent cette dynamique.

D'abord, le Lot-et-Garonne s'est affranchi de certains complexes par rapport à ses voisins aquitains. Nous regorgeons de richesses culturelles, patrimoniales, naturelles et gastronomiques. Nous devons en être fiers comme nous pouvons être fiers de notre identité gasconne.

Ensuite, ces bons chiffres sont le résultat du travail accompli par l'ensemble des acteurs touristiques et je veux aujourd'hui les en féliciter. Dans le domaine de l'hébergement, de la restauration, de la valorisation des sites touristiques, tout le monde a joué le jeu pour améliorer la qualité des équipements tout en maintenant de prix accessibles au plus grand nombre.

Le Conseil général est lui aussi au cœur de cette dynamique. Mes chers collègues, nous avons un rôle moteur à jouer pour l'accompagner et l'amplifier. Je remercie chaleureusement Christian BATAILLE pour l'énergie qu'il déploie à la tête du Comité départemental du Tourisme. En peu d'années, un travail remarquable a déjà été accompli.

Le tourisme en Lot-et-Garonne est en train de changer de dimension. Pour valoriser l'image de notre département, il nous faut mobiliser tous les outils ; y compris les plus innovants.

C'est précisément ce que nous faisons avec le lancement de l'application numérique « VISIT47 » que le grand public pourra gratuitement télécharger dès le mois de juillet. Le Lot-et-Garonne est le premier à développer ce type d'initiative à l'échelle d'un département. Plus de 200 sites différents seront référencés avec des contenus adaptés à tous les publics. Cette application vous sera présentée tout à l'heure.

Pour reprendre une formule ancienne mais qui aujourd'hui retrouve toute sa force, le Lot-et-Garonne fait la course en tête, dans beaucoup de domaines.

Autres outils innovants que nous avons créés, le Bureau d'accueil des Tournages et le fonds d'aides départemental. Il s'agit là d'un puissant levier (d'attractivité) qui nous permet d'égaliser nos voisins qui font depuis longtemps figure de destinations cinématographiques de référence. De nombreux projets sont en cours. Nous aurons l'occasion d'en reparler durant notre session.

Enfin, le 25 juillet prochain, le peloton du Tour de France traversera le Lot-et-Garonne pour la première fois depuis 14 ans. Le Département saisira cette opportunité unique de mettre en pleine

lumière les richesses naturelles, culturelles et patrimoniales de nos territoires. Cet évènement populaire au meilleur sens du terme constitue une magnifique occasion de placer le Lot-et-Garonne sous le feu des projecteurs du monde entier.

Mes chers collègues, tous ces éléments positifs m'inclinent à l'optimisme. Ils ne sont pas les seuls.

Sur le front de l'économie productive, nous enregistrons également de très beaux succès.

Ainsi, le 4 avril dernier, le groupe Fonroche s'est brillamment illustré dans le cadre du deuxième appel d'offres publié par le Gouvernement pour les installations solaires photovoltaïques d'une puissance supérieure à 250 kW. Cette belle récompense place une nouvelle fois Fonroche Energie parmi les plus gros tributaires en volume.

L'ensemble des projets développés par le groupe représente un investissement de plus de 50 millions d'euros. Fonroche Energie démontre ainsi sa capacité à développer des projets d'envergure, compétitifs, innovants et écologiquement vertueux.

Vous le savez, je n'ai qu'une philosophie : celle du pragmatisme. Je n'ai qu'une seule ligne de conduite ; c'est l'action.

Ce printemps lot-et-garonnais que j'évoquais en introduction, n'est pas le fruit du hasard. Pour avoir une chance de faire une belle récolte, il faut semer au bon moment.

C'est précisément ce que mon équipe et moi-même sommes en train de faire, avec la volonté de créer un véritable écosystème lot-et-garonnais qui permette aux entreprises de notre territoire de mutualiser leurs compétences, d'innover, de se développer et ainsi de créer de nouveaux emplois.

L'idée est de généraliser à toutes les filières industrielles la politique de clusters (grappes d'entreprises) que nous avons initiée avec le premier appel à projets.

L'émulation qui est en train de naître avec le deuxième appel à projets « Cluster » que nous avons lancés en avril dernier, est extrêmement encourageante. Nous avons bâti les fondations d'un modèle économique de proximité au service du développement local. Je suis convaincu que le tissu économique en tirera rapidement tous les bénéfices.

Je vous rappelle que ce nouvel appel à projet s'adresse directement aux filières structurantes de notre territoire : l'agroalimentaire, la métallurgie et la mécanique de précision. Notre initiative concerne également les filières d'avenir telles que les écomatériaux, l'écoconstruction ainsi que la filière numérique.

J'ai pris l'initiative de réunir les quinze plus importantes entreprises du numérique de notre département, pour leur proposer de créer un cluster autour de la filière numérique.

Faire travailler ensemble les différents acteurs autour de projets coopératifs novateurs ; voilà l'esprit de la dynamique que le Conseil général impulse avec ses partenaires. Et je veux saluer le travail exemplaire de Jacques Bilirit qui porte tous ces projets, avec notre service économique, qui malgré son faible effectif accomplit en ce moment des prouesses.

Dans le domaine agricole, le Groupement « Thématik » qui fédère la majorité des filières de production de qualité, les producteurs de fruits, de légumes, de céréales, de semences ainsi que les productions animales s'inscrit totalement dans ce modèle.

Les activités de ce collectif, fortement implanté en Lot-et-Garonne, concernent 80 % de la surface irriguée du département, 3 500 emplois salariés directs, 4 000 familles d'agriculteurs et 1 milliard d'euros de chiffre d'affaire annuel.

Thématik, c'est un lieu de rencontre et d'animation qui porte des projets collectifs notamment sur le thème de la gestion pluriannuelle de l'eau pour atténuer l'impact du changement climatique et

préserver les potentiels économiques. En accompagnant le groupement Thématik', nous écrivons l'avenir dès à présent.

Thématik agri 2020, c'est aussi un énorme projet d'avenir qui repose sur une idée simple : travailler ensemble plutôt que de se concurrencer ou se regarder en chien de faïence. Pour identifier les filières agricoles à forte valeur ajoutée et les développer en Lot et Garonne. C'est aussi simple que cela, encore faut-il être capable d'être dans cet esprit de coopération et cette volonté d'innovation collective. 150 millions d'investissements directs sont prévus dans les cinq prochaines années et autant d'investissements indirects. Tous créateurs d'emplois. Le Conseil général est aux côtés de ces acteurs pour les soutenir dans leur démarche et je les ai reçus récemment ici.

Je veux également saluer l'initiative AgriDrones co-pilotée par Terres du Sud, et par les pôles de compétitivité Agri Sud Ouest Innovation et Aerospace Valley. Je suis heureux de vous informer aujourd'hui que ce projet d'excellence a été retenu par l'Etat au titre du 17^{ème} appel à projets collaboratifs de recherche et développement du Fonds unique interministériel. Cette reconnaissance nationale est une consécration du dynamisme des acteurs lot-et-garonnais. C'est une preuve supplémentaire que notre département est entré dans son printemps économique.

L'originalité de notre action consiste à faire du Département, un catalyseur des projets de demain. C'est cela anticiper pour préparer l'avenir.

Les bouleversements de l'économie mondiale et les transformations du climat nous y invitent fortement.

Mes chers collègues, l'éthique de la responsabilité nous commande d'anticiper les changements pour ne pas les subir. L'exemple de la gestion de la ressource en eau face au défi du changement climatique est, en ce sens, des plus symboliques.

Les travaux engagés par la Mission départementale se poursuivent au travers des auditions et des réunions décentralisées.

Les éléments recueillis prennent forme et démontrent que nous ne pouvons nous contenter de certitudes toutes faites. Sur les questions de la gestion de l'eau et des impacts du changement climatique, des solutions nouvelles peuvent émerger et demandent un approfondissement à l'image de la recharge artificielle des nappes d'accompagnement.

Je veux aujourd'hui rendre hommage à Raymond GIRARDI et aux membres de cette mission qui, je le rappelle, a vocation à rendre des préconisations concrètes.

Mes chers collègues, ces quelques exemples nous confirment que le Conseil général est aujourd'hui une institution pleine de vitalité, en phase avec les grandes mutations du monde contemporain.

Quelques mots des aspects budgétaires de notre réunion.

D'abord la DM1, modique dans son montant, qui illustre la justesse et la sincérité de nos prévisions du budget primitif. Marcel Calmette, notre rapporteur, y reviendra dans quelques minutes avec plus de détails.

Les ajustements plus significatifs du budget 2014 interviendront en DM2, avec une inscription complémentaire au titre de l'allocation du RSA dont le montant devrait croître assez nettement cette année encore. En recette aussi, nous inscrirons alors les 6,7 millions d'€ de produits nouveaux tirés de la passation du Bail Emphytéotique pour la gestion des casernes de gendarmeries, qui réduiront d'autant le montant de l'emprunt d'équilibre voté lors du budget primitif.

Je veux revenir quelques instants sur les données du compte administratif 2013 qui nous permet de tourner la page des difficultés budgétaires rencontrées en 2012, au paroxysme de la crise.

Ce compte administratif illustre mieux que jamais la consistance de notre politique budgétaire.

D'abord la rigueur de gestion, puisque les charges de fonctionnement ne progressent que de 1,7 %, dont 1 % de dépenses sociales obligatoires. La masse salariale n'a progressé que de 2 % malgré le recrutement de 15 emplois d'avenir. Les charges à caractère général, dont le fonctionnement des services *stricto sensu*, ont pour leur part diminué de 1,4 %.

Les investissements présentent pour leur part un taux de réalisation supérieur à 80 % en hausse de 10 points par rapport au taux 2012. Leur montant diminue, mais cette baisse ne concerne pas les investissements directs dans la voirie et les collèges. Elle s'explique essentiellement par une diminution des investissements indirects de 11 millions d'€, dont 6,8 correspondent au gel de notre participation à la LGV Tours-Bordeaux. En pratique, les investissements concernant le territoire départemental et ses maîtres d'ouvrage publics et privés n'ont pas varié.

Moins d'investissements indirects, et des recettes majorées par le fonds de soutien aux départements de l'année 2013, nous ont permis de réduire de 30 % notre niveau d'emprunt, qui passe de 42 à 30 millions d'€. En conséquence, notre encours de dette a cessé sa rapide progression des années 2011 et 2012, lorsque des investissements majeurs furent à réaliser en matière de voirie.

Pour 2014, je compte bien que nous poursuivions dans cette voie et que l'emprunt d'équilibre diminue significativement une fois encore.

La maîtrise de la dette est désormais un aspect prioritaire de notre politique. Trois statistiques permettent de le comprendre :

- le taux d'endettement de la collectivité qui reste constant à 65 %
- la capacité de désendettement qui passe de 8,9 à 6,8 ans, quant le seuil critique en la matière est de 12 ans
- l'encours de dette par habitant qui nous situe sur la moyenne des départements de notre strate

Je crois donc que ce compte administratif illustre parfaitement les orientations de notre majorité : une solidarité sociale assumée, des services publics bien dimensionnés, un investissement proportionné et une situation financière stabilisée. Je vous donne rendez vous au compte administratif 2014 pour constater que ces caractéristiques ne sont pas ponctuelles mais tendancielles.

Tout ceci, je m'autorise à vous le rappeler, sans augmentation de la fiscalité sur les ménages pour la cinquième année consécutive.

Voilà mes chers collègues l'illustration d'un conseil général volontariste, qui fait la course en tête des départements de sa strate démographique, dans bien des domaines ; la démographie médicale, le numérique, le tourisme, l'économie, la politique en faveur des personnes âgées, le soutien aux communes ...

Alors oui, malgré la crise qui s'attarde, malgré les projets de réforme inadaptée à notre espace rural, nous regardons l'avenir en face avec la force et l'optimisme de la volonté. Parce que notre espace rural a besoin du département pour porter des politiques de proximité, de solidarité sociale ou territoriale, pour porter ses projets d'avenir.

NB : Seul le prononcé fait foi.